



PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

DIVISION "Action de l'État en mer"
Affaire suivie par : Philippe LETELLIER
☎ 02.40.67.26.21
☎ 02.40.67.23.29
philippe.letellier@loire-atlantique.gouv.fr

Saint-Nazaire, le

11 FEV. 2016

Le préfet maritime de l'Atlantique

à

**Monsieur le préfet de la région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique**

Objet : Concession des plages de Pornichet à la commune.

En application des dispositions de l'article R 2124-25 du CG3p relatif aux concessions de plage, vous m'avez transmis le dossier de concession des plages de Pornichet à la commune et vous sollicitez mon avis préalable à l'instruction administrative et à l'enquête publique.

J'ai l'honneur de vous informer que ce dossier n'appelle aucune remarque particulière de ma part.

**Pour le préfet maritime et par délégation,
Le directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
délégué à la mer et au littoral**


Philippe LETELLIER